

Le chiffre Flightright du mois : 147

- **C'est le pic d'annulations de vols au départ de la France, enregistré sur une seule et même journée au mois de juillet**
- **Ce Black Day (Journée Noire) a eu lieu le mardi 18 juillet**
- **Les aéroports français, premiers des Black Day en Europe**

Potsdam, le 11 août 2017 – Pour ce premier mois des vacances scolaires, les aéroports français ont enregistré le plus fort taux d'annulation de vols sur une seule journée : **147 vols supprimés le mardi 18 juillet, soit 0.19% de l'ensemble des vols au départ de la France pour ce mois.**

L'hexagone devance malheureusement l'Allemagne (132 annulations le jeudi 20 juillet, soit 0.14% des vols totaux) sur **ce podium des Black Day** (journées noires) des annulations. Elle est aussi largement au-dessus de la moyenne **des aéroports européens**, qui au plus fort, ont subi au total **412 annulations** (soit 0.05% des vols du mois) et 225 retards majeurs (de plus de 3h) au décollage le lundi 17 juillet.

En France, c'est à **Charles de Gaulle et le 14 juillet**, qu'on a observé le plus d'annulations en une même journée avec **26 vols supprimés** (0.12% des vols du mois au départ de cet aéroport). Au total, près de 77000 vols ont décollé depuis la France en juillet 2017.

Une situation cependant pas exceptionnelle. En effet, les chiffres 2017 pour la France sont stables si comparés à la même période l'année dernière. Ainsi, le 30 juillet 2016, les aéroports français avaient observé un maximum de 141 annulations en un jour, soit aussi 0.19% des vols du mois.

Enfin, ce sont **l'Espagne et le Royaume-Uni** qui trustent les premières places des **retards**



Communiqué de presse

signifiants, avec 74 et 51 vols ayant eu plus de 3h de retard au décollage, les 7 et 17 juillet respectivement.

À propos de Flightright

Flightright est leader européen en matière de services dédiés aux droits des passagers aériens. Sa technologie juridique de pointe permet aux voyageurs victimes de vols retardés, annulés ou surbookés de vérifier leur éligibilité à une indemnisation selon le règlement européen. Son réseau international d'experts accomplit les démarches nécessaires pour la réclamation et obtention de cette indemnité, qui peut s'élever jusqu'à 600€ par passager. Flightright, cofondée par l'avocat Philipp Kadelbach en 2010, emploie aujourd'hui une équipe internationale de 120 personnes et a obtenu plus de 100.000.000€ pour ses clients. Son conseil d'administration actuel est composé de Marek Janetzke et du Dr. Philipp Kadelbach.

Contact presse

Grayling France

Tel : 01.55.30.71.03

Email : flightright.presse@grayling.com